



FORMATION CORDISTE CQP NIVEAU 2

CQP N° 036 validé le 24 septembre 2002 par la CPNE conjointe du BTP

OBJECTIF GENERAL

Formation ouvrier cordiste niveau 2 et présentation du candidat au Certificat de Qualification Professionnelle niveau 2

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Former des intervenants capables de s'adapter à des situations de travail complexes en sécurité, de mettre en place des systèmes d'évacuation et de secours variés.

Sont également traitées la connaissance de la réglementation, l'analyse des risques et le plan de prévention, les contraintes de mécanique sur les points d'ancrage et le levage...

Etre tuteur pour accompagner les Cordistes CQP1 dans un cadre professionnel.

Obtenir la certification définitive du cordiste.

PUBLICS CONCERNES

Personnes ayant obtenu le CQP 1 (par examen, VAE ou équivalence) et justifiant de 800 heures minimum de travail en tant que cordiste.

ORGANISATION

Cette formation est d'une durée initiale de 140 heures, CQP 2 compris.

Pour les personnes justifiant d'une pratique professionnelle importante, un positionnement (tests techniques, questionnaires et entretien) permet d'adapter le cursus et de diminuer le temps de la formation.

Ce bilan de compétence donne lieu à un plan de formation personnalisé pour le salarié ou l'indépendant, un calendrier de formation pour l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Maîtriser les caractéristiques des matériels
2. Participer à l'élaboration de consignes de protection et de prévention
3. Savoir installer l'équipement d'un site d'intervention
4. Savoir se déplacer dans des situations complexes
5. Connaître des techniques de déplacement d'une charge importante
6. Savoir réaliser un secours dans des situations complexes
7. Connaître la réglementation

CFPTH S.A. 67-75, rue Frédéric Mistral 84300 CAVAILLON

Tel : 04 90 060 060 – Fax : 04 90 060 061

N° d'agrément : 93840251384